

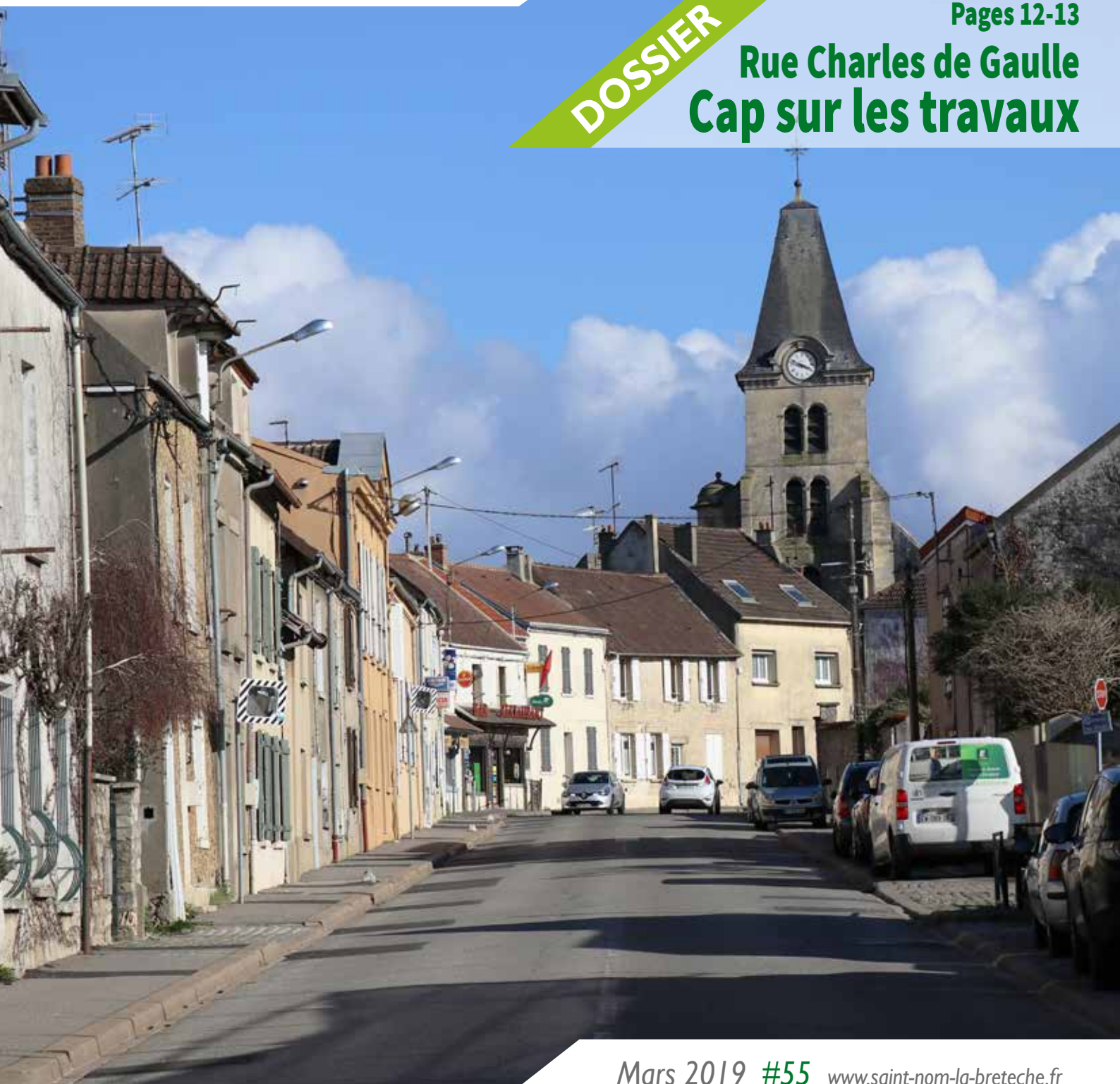
Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM 

Toute l'actualité de votre village

DOSSIER

Pages 12-13

**Rue Charles de Gaulle
Cap sur les travaux**



Mars 2019 #55 www.saint-nom-la-breteche.fr



9

**Le Jazz Festival,
c'est maintenant !**



11

**Médaillés du Travail
à l'honneur**



15

**Nouvelles plantations
dans la commune**



19

**Tram 13 Express :
lancement des travaux**



Énergies renouvelables • Solaire • VMC
 Climatisation • Pompe à chaleur • Plomberie
 Chauffage au gaz, fuel, électrique • Carrelage
 Salle de bain • Traitement des eaux
 Isolation • Couverture

14/1 ter, rue Maurice Jouet - 78340 Les Clayes-sous-Bois
 Fax : 01 30 56 13 50
 seelavabrealain@wanadoo.fr - www.seelavabrealain.com

01 30 56 10 50



GIMCOVERMEILLE
 Le talent immobilier

**CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE,
 NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.**

6, Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche - Tél. : 01 34 62 08 08 - www.gimcovermeille.com



37, rue Charles De Goulle
 78 860 Saint-Nom-La-Bretèche
 Tél : 01 30 80 24 57 - www.spa-akoya.fr

Source de Pure Détente, la Perle des Spas

"Ici, vous entrez dans un univers choisi, élégant et épuré. Que ce soit pour un massage ou un soin du visage, nous prenons en charge votre confort en douceur, à pas feutrés et mélodieux.

Notre philosophie : considérer chacun de vous comme une personne unique, s'adapter à votre rythme, vos goûts et vos envies.

Laissez-vous porter ..."



09 75 51 11 30

www.menuiserie-geppetto.fr
 8, rue de Maule - 78870 Bailly



www.facebook.com/menuiserieGeppetto

NOUS SERONS
 TOUJOURS
 AUX PETITS SOINS
 POUR VOS FENÊTRES



NOUS AGENÇONS
 VOTRE INTERIEUR
 SUR MESURE





Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Depuis plusieurs mois notre pays connaît une crise dont il est difficile d'estimer les suites et conséquences. Elle a donné lieu à des actes de violences physiques, matérielles et verbales qui nous interpellent et que la morale civique et historique réproouve. Mais restons confiants car notre pays a la capacité de rebondir.

C'est dans cette perspective que, dans un esprit démocratique et républicain, j'ai décidé d'organiser dans le cadre du « débat national » une réunion publique officielle dans notre commune. Citoyenneté, institutions, fiscalité ont figuré parmi les nombreux sujets abordés.

L'enregistrement intégral des remarques et propositions ainsi que les contributions déposées sur le registre en mairie et sur le site web ont été transmis aux organismes chargés de la compilation nationale. Vous trouverez un résumé dans ces pages. Ensemble souhaitons que, rapidement, nos dirigeants et responsables nationaux promeuvent des propositions et des initiatives utiles ; et s'attaquent à l'enjeu majeur de notre pays : la réduction de la dette publique.

Pour notre commune, l'année en cours verra le début des travaux de réhabilitation de la rue Charles de Gaulle (création du parking au carrefour avec l'avenue des Platanes notamment), la poursuite des entretiens ou réfections de voirie (boulevard des Plants...) et les travaux obligatoires d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) dans les écoles.

Ces programmes seront exécutés dans le cadre des budgets en cours de finalisation et sans augmentation des taux communaux. Ceci alors que nos dotations et subventions continuent de baisser. Cette situation met en relief les efforts d'adaptation que notre commune, comme beaucoup d'autres, réalise chaque jour mais que l'État tarde à mettre en œuvre à son niveau.

Nous poursuivons le soutien aux nombreuses associations dont vous plébiscitez les activités proposées. J'attire votre attention sur l'importance de cette vie associative dont l'action bénévole profite à tous et épargne à la commune des charges de fonctionnement. Alors n'hésitez pas à leur apporter votre aide ponctuellement ou régulièrement, à les rejoindre, à les relayer pour qu'ensemble nous maintenions la qualité de vie que nous apprécions tant !

La longueur des jours croît, le printemps arrive porteur d'espoir, d'avenir... et d'énergie ! L'énergie de la musique notamment avec la 3^e édition du festival de jazz qui célèbre la voix féminine et auquel je vous invite à assister.

Profitons de cette nouvelle saison qui débute pour admirer et apprécier notre environnement privilégié et protégé entre Plaine de Versailles et Forêt de Marly !

Chaloussinement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Fiscalité : rendez-vous personnalisés
Elections européennes
Recensement citoyen des jeunes
Prochain conseil municipal
Sécheresse 2018

5 AGENDA

7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Nathalie Cresson, diététicienne
Olivier Couette, photographe
Du côté de la bibliothèque
Le raid Amazones
Jazz festival de Saint-Nom
Nouveau : Ladies day

10 GÉNÉRATIONS

Bilan du concert caritatif
Future boîte à livres
Infos jeunesse
Seniors : visite du Sénat
Etat-civil / Médailles du travail

12 DOSSIER

Travaux rue Charles de Gaulle

14 CADRE DE VIE

Aérodrome de Chavenay-Villepreux
Nouveau radar pédagogique
Zéro pesticide dans votre jardin
Chemin du Buisson Sainte-Anne
Plantations du printemps

16 Citoyenneté

Retour sur le grand débat national

17 Finances

Rapport d'Orientations Budgétaires

18 TERRITOIRES

Initiation gratuite à l'informatique
Cinéma des 2 Scènes à Maule
Travaux du Tram 13 Express

20 VIE ECONOMIQUE

Commerçants et artisans
de la rue Charles de Gaulle (part. I)

22 LIBRE EXPRESSION



Infos pratiques

Horaires mairie

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil et état-civil le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h (sauf cas exceptionnels liés aux jours fériés)

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 4 avril 2019 à 20h30 en mairie.

L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr, tout comme les compte-rendus de chaque séance.

Nous vous rappelons également que les séances sont ouvertes au public.

Sécheresse 2018

Suite aux nombreux dommages constatés à Saint-Nom-la-Bretèche sur les biens immobiliers en raison de la sécheresse de l'été dernier, Monsieur le Maire a fait une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle auprès du Préfet des Yvelines le 1^{er} février 2019. La réponse devrait intervenir vers la fin du premier semestre. Nous ne manquons pas de vous tenir informés.

Fiscalité

La direction générale des finances publiques a mis en place, en début d'année, un accueil personnalisé des particuliers sur rendez-vous, pour l'ensemble des services des impôts dans le département des Yvelines.

Souple et pratique, cette offre de service permet d'améliorer la qualité d'accueil des usagers en leur évitant de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire. Et si cela est nécessaire, ils seront reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et muni des pièces utiles.

Pour prendre rendez-vous, trois possibilités :

- sur le site internet impots.gouv.fr (rubrique « Contact »)
- par téléphone au 01 30 87 95 95
- au Centre des finances publiques, 22 bd de la Paix à Saint-Germain-en-Laye.

Elections européennes

Avec l'entrée en vigueur, début janvier, du Répertoire Électoral Unique, l'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer désormais en mairie tout au long de l'année. Néanmoins, pour participer aux élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai prochain, les nouveaux habitants doivent s'inscrire en mairie avant fin mars. **A cet effet, une permanence spécifique aura lieu le samedi 30 mars 2019 de 9h30 à 12h.** Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site www.service-public.fr. Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit alors une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

Ces démarches sont nécessaires pour notamment participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie :
01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 55 - Mars 2019

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.
Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32
Mise en page par nos soins. **Impression :** Studiograph. 2 500 exemplaires.
Photos : Tout droit réservé. **Dépôt légal :** Mars 2019 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
[facebook.com](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)
[/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web
www.saint-nom-la-breteche.fr

SPECTACLES

3^e JAZZ FESTIVAL DE SAINT-NOM

Jusqu'au 31 mars

A l'Espace JKM. Description des concerts des 30 et 31 mars page 9. Réservations (SACA*) : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr



CONCERT DE LA PAVANE

Vendredi 29 mars

La chorale de la MLC et les Voix de Rocquencourt interpréteront **Puccini, Messa di Gloria** à l'Espace JKM à 21h. Entrée : 15 € (-10 ans : 5 €)

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Judi 25 avril

proposé par le SACA* : Le bal Grenadine avec « **les Z'imbert et Moreau** » à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 € (sur place).



COEUR DE CHANTEUR

Samedi 18 mai

Finale publique du concours de chant organisé par Népal Sentiers d'Avenir sur le thème de la chanson française, au profit des enfants du Népal. A l'Espace JKM à 20h.



ANIMATIONS

VINS ET VIGNERONS

Samedi 6 avril

6^e salon organisé par le club d'œnologie à l'Espace JKM, de 10h à 19h. Entrée : 5 €.



DÉPISTAGE DU DIABÈTE

Samedi 6 avril 2019

Place de l'Europe de 11h à 16h. **Test de glycémie** anonyme et gratuit, indolore et rapide réalisé par des infirmières et proposé par le Lions Club de Noisy-le-Roi/Bailly.

NOUVEAU : LADIES DAY

Dimanche 14 avril

De 10h à 18h, ateliers gratuits beauté, culinaires, créatifs, conseils zen et bien être, vente de bijoux, maroquinerie et objets déco, food truck... à l'Espace JKM. (+Infos page 8)

ATELIERS DE PÂQUES

Samedi 13 avril

Activités manuelles pour les enfants de 3 à 12 ans, proposées par la MLC de 14h à 16h30 à la maison des associations. Participation 10 €. Contact MLC : 01 34 62 54 65

PRINTEMPS DES COMMERÇANTS

Du 11 au 17 mai

Grand jeu pour les enfants : « **La chasse aux mots** » Goûter-apéritif, place de l'Europe, le 17 à 17h (SACA*)

JEUX EN BOIS / CONTE

Samedi 18 mai

Jeux anciens, traditionnels et intergénérationnels pour tous et contes pour enfants à la maison des associations de 14h à 17h. Tarif 10 € Contact MLC : 01 34 62 54 65

EXPOSITION

REG'ART 78

Du 12 au 15 avril

Exposition individuelle proposée par l'association Reg'Art 78 à la maison des associations de 10h à 18h. Entrée libre.

SPORT

SUNDAY RUNNING

Dim. 7 avril et 5 mai

RDV à 10h sur le parking devant la Mairie. Ouvert à tous !

CLUB DE JUDO

Dimanche 19 mai

Fête de fin d'année au Pôle Sportif Teddy Riner de 9h à 12h30.

SOUVENIR

COMMÉMORATION

Victoire du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai

Au monument aux morts de Saint-Nom-la-Bretèche Horaire précisé ultérieurement

HORS NOS MURS

16^e GRAND TROPHÉE GOLF DU LIONS CLUB

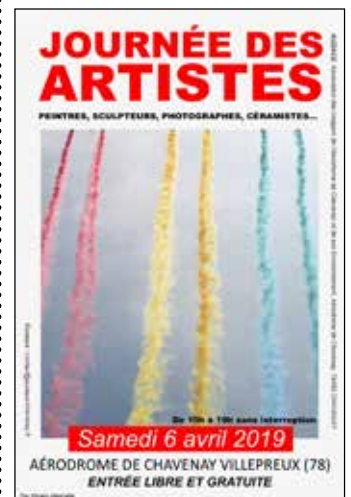
Vendredi 5 avril

Au golf de Feucherolles, pour soutenir les enfants atteints de cancers et de leucémies. Inscription au 01 30 54 94 94

JOURNÉE DES ARTISTES

Samedi 6 avril

Peintures, sculptures, photos, céramique, de 10h à 19h, 80 artistes réunis à l'aérodrome de Chavenay-Villepreux dont ceux de l'association Reg'Art 78.



THÉÂTRE-DÉBAT

Lundi 8 avril

Au théâtre de Bailly, à 19h30 47 ter Grand' Rue à Bailly « **Le RGPD, une entreprise dans la tourmente** », une pièce de Maître Céline Barbosa, présentée par le Comité des Amis de la Gendarmerie 78.2. Tarif unique : 12 €. Réservation : comite78.2@gmail.com



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



EG **Évasions Gourmandes**
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie

Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison
Pain Bio / Traiteur pour réception

1 Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 81
Du mercredi au dimanche de 7h à 20h (Fermeture le dimanche 19h)

LABEL VUE

Rejoignez-nous sur :
f label-vue@orange.fr
www.label-vue.fr

CONCEPT YUNIKU
en exclusivité dans les Yvelines

Tél.: 01 34 62 18 75
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 / 14h30 à 19h
12, rue Michel Pérot - Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

RENAULT
La vie, avec passion

Nouveau
Renault KADJAR
Entrez dans le monde du SUV

Équipé à l'auvent ouvert, auto charge au volant du nouveau SUV Renault KADJAR. Un vrai crossover polyvalent, apte de routes autant que de chemins. Un design plaisant et statuaire avec sa large cabine chauffée, et une ligne musclée soulignée par les larges sauts de ses jantes alliage diamantées. Grâce à ses nouvelles motorisations, KADJAR vous accompagne pour toutes les aventures du quotidien.

Renault Motorcars, Renault KADJAR : consommation mixte (cycle) 9,7/6,8/6,1 l/100km. CO₂ (cycle) 194/154/138 g/km. Consommation 11,9/6,9/5,9 l/100km. Normes CEE. Réglementation applicable.

RABOT AUTO ST NOM
Chemin des longues raies
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 30 80 12 80

Groupe RABOT
www.rabot-auto.fr

L'Aventura

Brasserie - Restaurant Italien
Pizzas à emporter - Antipasti - Pâtes
Formule le midi
Ouverture 7j/7 sauf lundi soir

12, rue Michel Pérot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél : 01 30 80 44 15
Réservation par téléphone

Santé

Nathalie Cresson, diététicienne



GA : Nathalie, pouvez-vous nous présenter votre activité ?

NC : Je suis diététicienne nutritionniste, diplômée d'État et j'exerce en libéral depuis 10 ans. J'interviens auprès des personnes de tous âges – enfants, adolescents, hommes, femmes et seniors – qui sont bien portantes mais souhaitent perdre du poids ou rééquilibrer leur alimentation.

Pour les femmes enceintes, je m'occupe du suivi de grossesse et de la perte de poids post-grossesse, et je donne des conseils sur l'alimentation du nourrisson. J'interviens aussi auprès de patients atteints de pathologies telles que diabète, hypercholestérolémie, perturbations endocriniennes... Enfin, je suis compétente auprès des sportifs occasionnels ou professionnels.

Mon domaine de compétences est vaste, mais je souligne que ma priorité est mon patient et que je m'applique à m'adapter à sa personnalité, ses goûts et son mode de vie pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

GA : Pourquoi le choix de Saint-Nom-la-Bretèche ?

NC : J'avais le projet de venir vivre à Saint-Nom-la-Bretèche dans les mois à venir et j'ai eu l'opportunité de trouver un local professionnel au sein du cabinet pluridisciplinaire situé 5 place de l'Église. J'y ai reçu un très bon accueil ! Mon activité vient compléter l'offre existante avec des synergies possibles. Nous serons donc quatre praticiennes à y exercer : une psychologue clinicienne Cécile Thompson, une orthophoniste Stéphanie Monnot-Nadaud, une orthoptiste Amélie de Villèle et, à compter du 1^{er} avril 2019, une diététicienne !

Ma spécialité étant peu représentée dans la région, je suis heureuse de pouvoir offrir mon aide à de nombreux patients.

Contact : 5 place de l'Église à Saint-Nom-la-Bretèche / Tél. 06 59 02 48 93

ATTENTION A LA CONFUSION

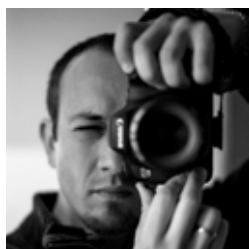
Depuis le printemps 2018, vous recevez dans vos boîtes aux lettres un magazine intitulé « *Le Journal de Saint-Nom* ». **Il ne s'agit pas d'une publication municipale.**

Malgré la mention « magazine indépendant », le nom de ce document peut prêter à confusion. Aussi, la municipalité précise qu'elle ne cautionne pas les informations qui y sont diffusées.



Zoom sur...

Olivier Couette, photographe



Jeune auto-entrepreneur passionné de photographie, Olivier Couette s'est installé dans notre commune, quartier du Parc de Galie, il y a environ 5 ans. Au cours de sa vie, Olivier a vécu à l'étranger et beaucoup voyagé, mais c'est véritablement à la naissance de sa fille en 2015, qu'il s'est lancé dans cette nouvelle activité professionnelle.

« Pour moi, la photo est un moyen de transmettre des émotions et il revient au photographe de composer son image pour atteindre ce but. C'est ce que je recherche dans tous mes clichés, que ce soit un portrait, un objet ou un paysage. La lumière est l'élément clé qui me permet de construire chaque détail de la photo ».

Olivier s'est spécialisé dans la photographie d'événements familiaux : mariages, baptêmes, anniversaires... Alors, n'hésitez pas à le contacter pour immortaliser vos fêtes de famille !

+Info : www.oliviercouette.com / courriel : couetteo@gmail.com / Tél. : 06 20 66 44 94





Ne jetez pas vos lunettes !

Vos lunettes ne sont plus adaptées à votre vue ? Les montures ne vous plaisent plus ? Dans une démarche humanitaire, écologique et solidaire, la pharmacie de Saint-Nom-la-Bretèche située 5 avenue des Platanes, en partenariat avec le Lions Club, collecte les lunettes de vue et de soleil pour en faire profiter des populations nécessiteuses au Sénégal, après traitement.

Permanences parlementaires

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit en mairie, exclusivement sur rendez-vous, le 4^e lundi des mois impairs, de 9h à 11h : beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

Culture

Du côté de la bibliothèque

Vous n'avez pas encore votre carte d'adhérent ? Catherine Baillot, responsable de la bibliothèque municipale Georges Pompidou, située place des Ecoliers, vous accueille et vous renseigne sur les ouvrages mis à votre disposition et les nombreuses nouveautés littéraires. Catherine porte toujours une attention particulière à la décoration de la bibliothèque. Sa dernière installation pour la Saint-Valentin était associée à une sélection d'ouvrages sur ce thème. La prochaine évoquera le printemps. Alors plus d'hésitation ! Prenez le temps de vous poser avec un bon livre...



+Info : Bibliothèque municipale : www.bibsnlb.cassioweb.com / 01 30 51 31 90

Aventure

Prêtes pour le Raid Amazones !



De gauche à droite : Caroline Holin (Saint-Nom-la-Bretèche), Amélie Delavaud (Mantes-la-Jolie) et Marine Denis (Louviers)

Caroline Holin, nonnais-bretêchoise, et deux amies de longue date, Amélie et Marine, se sont inscrites à la 20^e édition du Raid Amazones qui se déroulera du 11 au 20 octobre 2019 au Vietnam. C'est une aventure 100 % féminine, avant tout humaine et sportive, mais aussi humanitaire car l'association organisatrice « Ze Big Organisation » vient en aide aux populations locales en offrant du matériel informatique et des kits scolaires.

Ce raid partage des valeurs très actuelles tournées vers la découverte, l'aventure et la solidarité. Plus de cent équipes de deux ou trois concurrentes s'y affrontent lors d'épreuves sportives animées par Alexandre Debanne : run & bike, trail, VTT, canoë et tir à l'arc.

Pour participer, nos trois aventurières sont à la recherche de sponsors prêts à les soutenir dans cet événement très médiatisé.

Vous voulez les aider ? Contactez-les au 06 66 22 89 66 ou par mail : lesamazonesamazing@gmail.com

Evénement

Le jazz festival de St-Nom c'est maintenant !

Vous avez reçu récemment le programme complet du 3^e Jazz Festival de Saint-Nom et peut-être avez-vous déjà assisté aux deux premiers concerts. A l'heure où ce magazine est distribué, il reste encore deux dates. Alors vite, réservez dès maintenant vos billets et pourquoi pas votre repas, le samedi soir sur place !



Ellinoa - Wanderlust Orchestra

Samedi 30 mars à 20h à l'Espace JKM

Un voyage vocal et orchestral



Ellinoa, chanteuse atypique et pétillante, et son orchestre de 14 musiciens de la nouvelle génération jazz vous invitent à un voyage haut en couleurs et en émotions.

L'écriture aventureuse, les improvisations débridées, la puissance de l'orchestre, la virtuosité des solistes composent ensemble un grand conte musical qui fera de ce moment jazz une expérience à la fois intense, précieuse et inédite. Ellinoa est Lauréate du tremplin Jazz en Baie (août 2014) ainsi que du tremplin Jazz en Ouche 2015, finaliste Jazz à Vannes 2015.

Tarifs : 17 € par concert (gratuit : -18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi). Assiette gourmande le samedi : 18 € en sus.

Réservations : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr ou 01 30 56 66 27 (la réservation devient effective dès le règlement effectué).

Hot Jazz Orchestra

Dimanche 31 mars à 16h, à l'Espace JKM

Les grands classiques à l'honneur

A travers le son et le swing bondissant de l'orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines dirigé par Jean-Louis Delage, nouveau directeur du conservatoire de Saint-Nom-la-Bretèche, vous revivrez avec délectation de nombreux titres célèbres des grands orchestres de jazz américains tels que Moonlight serenade, In the mood, American Patrol, Pennsylvania 6-5000, Little Brown Jug...

Laissez-vous emporter par ces mélodies magiques, empreintes de charme et de nostalgie.



Nouveau

Ladies day, une première à St-Nom !

Dimanche 14 avril de 10h à 18h, un programme de choix vous est proposé, Mesdames, à l'Espace JKM...

Dans le cadre de cet événement spécial femmes, vous aurez accès à de nombreux ateliers beauté : coiffure, maquillage, pose de vernis. Mais aussi à des ateliers culinaires, des dégustations, des ateliers créatifs, des conseils zen et bien être...



Vente de bijoux, de maroquinerie ou encore d'objets déco : ce sera aussi l'occasion de découvrir la diversité et la qualité de l'offre locale et de faire de belles rencontres.

Le midi, de 12h à 15h, pour faire une petite pause, un food-truck vous attendra sur le parvis face à l'Espace JKM. L'entrée et la participation à de nombreux ateliers sont gratuites. Venez nombreuses en famille ou entre copines !

L'événement est proposé par l'Amicale des commerçants artisans de Saint-Nom-la-Bretèche, en partenariat avec la société Emmy Diffusion.

Contact : emmy.diffusion@yahoo.fr



Jouez solidaire !

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) **collecte vos jouets inutilisés et en bon état** afin de les revendre lors du prochain vide-greniers en septembre, dans la perspective de financer, en partenariat avec le Lions Club, un séjour dans les Vosges au profit de jeunes de la Communauté de Communes.

Faites ainsi une bonne action en faisant de la place chez vous et déposez vos jouets à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel, jusque mi-septembre, les mercredis, vendredis et samedis de 14h à 18h.

Contact : Marc Eloffe
jeunesse@mairiesnlb.fr
Tél. 06 24 02 83 96

En musique

Soirée caritative

Un événement pour une grande cause !

Le 22 février, le conservatoire de musique et de danse proposait, dès 19h, un concert de musiques actuelles à l'Espace JKM. Vers 20h, des groupes de jeunes sélectionnés par Marc Eloffe, responsable du secteur Jeunesse de la mairie, se sont ensuite succédés en interprétant des musiques du monde.

Une très belle soirée à laquelle ont participé environ 150 personnes venues avec des denrées alimentaires non périssables remis au Secours Catholique pour venir en aide aux plus démunis. Bravo à tous !



Conseil Municipal Jeunes

Une boîte à livres pour la jeunesse !



MISSION LOCALE
**Dynam
Jeunes**

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous recherchez une formation, un emploi, un apprentissage ? La mission locale Dynam Jeunes vous informe, vous conseille et vous oriente pour atteindre votre objectif. Une équipe de professionnels est à votre disposition pour mettre toutes les chances de votre côté !

Possibilité de rendez-vous avec un conseiller à l'Espace Jeunes de Saint-Nom-la-Bretèche, place Henri Hamel, en contactant le 01 34 51 16 18.



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ), constitué d'une douzaine d'élèves de CM1/CM2, a reçu le 21 février dernier à l'Espace Jeunes, Madame Elisabeth Rousset, membre du Lions Club conviée dans le cadre d'un partenariat pour l'installation d'une boîte à livres à destination de la jeunesse, dans les mois à venir. Cette initiative du CMJ sera financée en partie par le Lions Club. Rappelons qu'une « Give Box » est déjà disponible à l'Espace JKM et que la bibliothèque municipale propose un large choix d'ouvrages pour tous.

Personnel communal

Médailles à l'honneur !

En ce début d'année 2019, Monsieur le Maire et Monsieur Parissier, directeur général des services de la ville, ont convié l'ensemble du personnel communal et les membres du Conseil municipal à une réception conviviale en mairie. Parmi la cinquantaine d'agents territoriaux, tous services confondus, six d'entre eux ont reçu cette année la médaille du travail. Il s'agit de :



- Pierre-Yves BAUDU (service urbanisme) : médaille d'Or (35 ans de service)
- Martial NICOLAS (service technique) : médaille de Vermeil (30 ans de service)
- Catherine BAILLOT (bibliothèque) : médaille d'Argent (20 ans de service)
- Claire MARANDON (service technique) : médaille d'Argent (20 ans de service)
- Loïc LE MEUR (police municipale) : médaille d'Argent (20 ans de service)
- Xavier LEBON (service technique) : médaille d'Argent (20 ans de service)

Carnet

NAISSANCES

Charlie MALASKI LACROIX
LE 18 DÉCEMBRE 2018 A PARIS 16^e
Léopold PRUDHOMME
LE 11 DÉCEMBRE 2018
A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Charles MARSOUIN MAUPOUET
LE 27 OCTOBRE 2018 AU CHESNAY
Assia KHAMYATH
LE 27 SEPTEMBRE 2018 A POISSY

MARIAGES

A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Jean WALLERAND
et Jeanne des COURTILS
LE 8 DÉCEMBRE 2018
Joann PINOT et Gwenaelle LE NAGARD
LE 8 DÉCEMBRE 2018
Frédéric PONS et Julie DELAMARE
LE 27 OCTOBRE 2018

DÉCÈS

Claude MICHEL
LE 21 NOVEMBRE 2018 AU CHESNAY
Jean SORMAIL
LE 31 OCTOBRE 2018 AU PORT-MARLY
Lucienne FERRO née LE BRAS
LE 3 SEPTEMBRE 2018
A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois ayant obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Les récipiendaires ayant autorisé la diffusion de ces informations sont, pour la promotion janvier 2019 :

- Marina GRAZIO, responsable Marché Assistance chez Enterprise Holdings France (Vermeil)
- Stéphane GIORGI, directeur HSE chez Valéo (Argent)
- Paul HUGGARD, stratégie marketing chez Engie (Argent)
- Xavier MOREAU, ingénieur chez Thales (Argent)
- Lorraine DIET, cadre à la Société Générale (Argent)
- Joël GREBIL, délégué médical chez Novartis (Vermeil)

Les personnes pouvant prétendre à ces distinctions doivent transmettre au CCAS de la mairie leur candidature avant le 1^{er} mai prochain pour la promotion du 14 juillet 2019 et le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} janvier 2020. Renseignements : 01 30 80 07 16.

Seniors

Visite du Senat

Le 27 février dernier, une trentaine de nonnais-bretêchois ont visité le Sénat sous le parrainage de son président, Gérard Larcher. Ce groupe conduit par l'association « Le Temps des Loisirs » a beaucoup apprécié ce lieu de pouvoir rempli d'histoire.



Aménagement

Rue Charles de Gaulle : cap sur les travaux !

Retrouvez les plans
de l'ensemble du
projet sur la page
d'accueil du site web
de la commune,
rubrique Actualité

Depuis l'inauguration de la déviation de la D307 en avril 2018, le trafic a nettement baissé dans la rue Charles de Gaulle. Un soulagement lorsque l'on sait que la D307 voit passer environ 18 000 véhicules chaque jour (campagne de mesure 2014). La voie est donc libre pour que Saint-Nom-la-Bretèche se réapproprie la partie urbaine de l'ancien axe départemental.

Deux objectifs principaux sont poursuivis dans le cadre du réaménagement : apaiser la vitesse et faire de cet axe une rue de village à part entière, agréable à vivre au quotidien.

Objectif n°1 : apaiser la vitesse

La rue Charles de Gaulle est une longue droite d'environ 1,2 km, à peine infléchi au niveau de l'église. Avec la réduction du trafic induite par la mise en service récente de la déviation, de nombreux automobilistes circulent sur cette voie à une vitesse excessive. L'apaisement de la vitesse est donc un impératif.

Puisque l'on ne peut modifier le tracé de la rue, la mise en place de plusieurs dispositifs a été proposée, discutée puis décidée :

- Réduction de la vitesse à 30 km/h.
- Sur toute la longueur de la voie, réduction de la largeur de la chaussée, notamment grâce à la création de terre-plein sur les parties les plus larges (exemple : terre-plein central en partie Ouest).
- En entrée Ouest du village, un petit rond-point obligera à ralentir tout en permettant aux habitants du Parc de Galie de s'insérer sur la voie.
- Création de zones surélevées au niveau des intersections et d'un ralentisseur à proximité de l'église.
- Implantation de feux au mérite au niveau de la rue de la Procession et du carrefour de l'avenue des Platanes et de la rue Charles de Gaulle.

Objectif n°2 : recréer une rue de village

Pour créer une ambiance village, plusieurs moyens ont été retenus : reprendre l'esthétique existante dans les rues du centre et faciliter la circulation non motorisée.

Côté esthétique, les places de parking et les entrées charretières seront réalisées en pavés grès. Les candélabres seront similaires à ceux de l'avenue des Platanes. Tout comme en centre village, les trottoirs seront réalisés en béton désactivé (sauf aux deux extrémités de la voie). Tous les réseaux (téléphone, électricité, éclairage public) seront enfouis ce qui représente un travail de fond et un coût importants.

Le secteur de l'église a été légèrement repensé avec l'agrandissement du parvis en pavés, la pose de bancs et la création de massifs végétaux sur les pourtours du même parvis. Les arbres existants seront préservés.

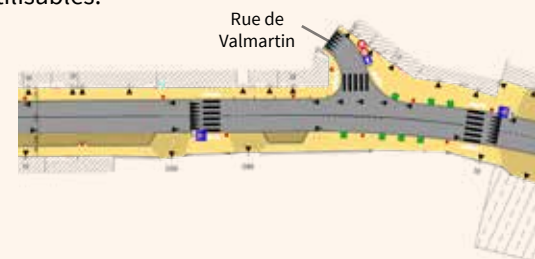
Partout où cela était possible, des places de parking ont été prévues (face au bar tabac restaurant « le Grenier » et plus à l'Ouest, face au garage et au niveau de la rue de la Procession par exemple).

Côté circulations douces, les trottoirs mesureront 1,4 mètre de large minimum et une voie cyclable sera aménagée pour offrir une continuité avec la piste reliant le village à Feucherolles à l'Ouest et à Noisy-le-Roi à l'Est. Sur les parties de la rue qui le permettent, la voie cyclable sera séparée de la chaussée automobile.

Planning et organisation prévisionnels

- **Avril-mai 2019** : choix de l'entreprise et notification du marché.
- **Fin juin 2019** : démarrage des travaux préparatoires.
- **Juillet à décembre 2019** : 1^{ère} phase des travaux. Il s'agira d'une part, d'enfouir tous les réseaux (éclairage, téléphone...) en concertation avec les riverains lorsqu'ils sont concernés, et d'autre part de créer le nouveau parking à l'intersection entre la rue Charles de Gaulle et l'avenue des Platanes.
- **Janvier 2020** : 2^e phase des travaux qui consistera à requalifier la rue Charles de Gaulle elle-même.
- **4^e trimestre 2020** : fin des travaux.

A NOTER : pendant toute la durée des travaux, la rue Charles de Gaulle restera accessible aux véhicules avec toutefois des circulations alternées sur les tronçons concernés, chaque fois que cela sera nécessaire. Les différents accès et les entrées charretières resteront utilisables.





Retour sur la genèse du projet

La réflexion a débuté en 2015 avec la création d'un comité consultatif dédié au projet. Ce comité, ouvert aux intéressés, riverains et non riverains, élus en charge, commerçants concernés, avait pour but de créer des échanges constructifs.

Ainsi, le cahier des charges du projet qui devait permettre le choix du maître d'œuvre a-t-il été discuté et ajusté en comité avant publication de l'appel d'offres.

Le maître d'œuvre sélectionné est ensuite venu présenter sa conception du projet puis, après recueil des avis et commentaires, l'a fait évoluer afin de trouver un compromis acceptable.

En tout, six réunions du comité consultatif « Rue Charles de Gaulle » se sont tenues. Le comité consultatif environnement a également été consulté sur le projet global, ainsi que sur son volet paysager.

Zoom sur la création d'un parking de 60 places

Les travaux de la rue permettent de lancer un chantier stratégique pour le quartier Sud : la création d'un parking de soixante places qui facilitera la vie des utilisateurs du pôle sportif, de la maison médicale, des commerces et des habitants du quartier. Il sera réalisé sur l'emprise de deux anciens courts de tennis extérieurs et des espaces verts situés au carrefour de l'avenue des Platanes et de la rue Charles de Gaulle. Les places de stationnement bénéficieront d'un revêtement perméable, en joints engazonnés afin de faciliter l'absorption des eaux de pluie. Quatre places seront dédiées aux véhicules électriques avec prises de recharge. Ce parking sera agrémentée d'arbres, de haies d'arbustes et de massifs fleuris. Dans le cadre de cette création, l'aménagement des abords du pôle sportif sera finalisé au niveau du parking existant ainsi qu'au niveau de l'allée qui relie l'avenue des Platanes et le pôle lui-même.

En 2018, pour une plus large prise de connaissance du projet, les plans ont été affichés lors des vœux du maire puis en mairie, avant et après une réunion publique organisée le 14 juin.

Cette réunion, animée par élus et maître d'œuvre, a réuni une centaine de personnes dans la salle du conseil. Elle a permis de confronter les points de

vue et de finaliser certains choix, dont celui de maintenir des feux au mérite au niveau du futur rond-point rue Charles de Gaulle / avenue des Platanes.

Sur la base du projet finalisé, un appel d'offres a été lancé en janvier 2019 pour sélectionner l'entreprise qui réalisera et coordonnera l'ensemble des travaux.



Financement

Le coût prévisionnel du projet s'établit à 4,6 millions d'euros. Un tiers du projet est financé par des subventions régionales et départementales, les deux autres tiers le sont par la commune par prélèvement sur son épargne (1,5 millions d'euros) d'une part, et d'autre part la mise en place d'un crédit à long terme (1,5 millions d'euros) en temps utile.

Environnement

Aérodrome de Chavenay-Villepreux



L'enquête publique relative à la mise en révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Chavenay-Villepreux s'est tenue du 28 janvier au 28 février 2019, dans différentes communes du secteur, dont Saint-Nom-la-Bretèche.

A cette occasion, Gilles STUDNIA, Maire de la commune, Vice-président de Gally Mauldre, a signé une contribution dans le registre d'enquête au nom de l'ensemble du Conseil municipal de Saint-Nom-la-Bretèche, laquelle fera aussi l'objet d'une motion lors de la séance du Conseil municipal du 21 mars, et dont la substance se résume ainsi :

« Il y est exprimé notre soutien total aux riverains, et notre désapprobation quant aux nuisances insupportables que font peser, sur la tranquillité publique, le fonctionnement et les dérives des usagers dudit aérodrome...

La modification porte sur la création d'une zone dite « D », de caractère facultatif, qui élargit la zone de nuisances sonores administrativement identifiée à 500 habitations nouvelles, dont une partie de la zone urbanisée de Saint-Nom-la-Bretèche, au sud de la rue Charles de Gaulle.

Même si les contraintes normatives qui vont peser sur ces habitations ne sont pas de nature à générer des restrictions de constructibilité, des coûts de mise aux normes phoniques devront être entrepris (obligation d'isolation acoustique), et un risque de dépréciation de la valeur de ces biens n'est pas exclu, du fait de la mention d'un zonage de bruit réglementaire.

Si on ajoute que sont constatées de nombreuses dérives telles que non-respect des plages horaires de silence, ni des

plans de vol, ni des altitudes, et multiplication des tours de piste, on conçoit que l'instauration de cette zone conforterait les utilisateurs de l'aérodrome dans l'attitude de ne pas faire d'effort, en officialisant ces nuisances.

Dans ces conditions, nous demandons :

- L'abolition de la reconnaissance au Plan d'Exposition au Bruit (PEB de la zone D, ou du moins à ce qu'il soit procédé à une modification du tracé pour en exclure les habitations de notre commune et ainsi revenir à la situation antérieure.

- L'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), en complément du PEB révisé, qui ne se contente plus de constater les nuisances, mais déploie des dispositifs correcteurs, comme cela se pratique de plus en plus ».

Zéro pesticide dans votre jardin

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne sont plus autorisés à acheter, utiliser ou stocker des pesticides chimiques (herbicides, fongicides, insecticides, anti-limaces...). Cette réglementation s'applique déjà aux collectivités depuis plus de deux ans.

Un site web dédié propose des conseils et astuces pour adopter de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement : www.jardiner-autrement.fr

Pour éliminer vos produits phytopharmaceutiques (même les contenants vides), **n'utilisez surtout pas la poubelle classique ! Amenez-les à l'Ecobus** mercredi 10 avril de 9h à 12h, parking de l'Europe à Saint-Nom-la-Bretèche

Prévention

Zone 30 : levez le pied !



Un nouveau radar préventif a été installé, début février, sur les hauteurs de la rue de la Fontaine des Vaux. Ce dispositif complète ainsi les trois déjà installés sur la commune, rue Guitel, route de Sainte-Gemme et rue Charles de Gaulle.

Ces appareils ont pour vocation de sensibiliser les automobilistes au respect de la vitesse.

Rappelons que l'ensemble du centre village, dont la rue de la Fontaine des Vaux, est placé en zone 30 km/h et que la police municipale, en coopération avec la gendarmerie, opère régulièrement des contrôles inopinés. Alors, pour la sécurité de tous, levez le pied !



Circulation douce

Chemin du buisson Sainte Anne

Les travaux ont débuté début février, sur ce chemin situé à l'Ouest de la commune dans le secteur de la Gendarmerie à cheval et du terrain de bicross. Ce chemin, d'une longueur d'environ 350 mètres, permet notamment aux habitants du quartier du Parc de Galie de rejoindre à pied le centre village par la route des Deux Croix. Jusqu'ici en terre, il était impraticable par les piétons une grande partie de l'année.

Désormais grâce à un revêtement en grave stabilisée et à l'aménagement d'un éclairage public adapté, les enfants de ce quartier pourront rejoindre l'école en toute sécurité, tout comme les joggeurs et les piétons qui le fréquentent. Des places de parking ont également été créées pour permettre aux habitués du bicross de se garer plus facilement.

Espaces verts

Plantations du printemps

Le service des espaces verts de la mairie, en coopération avec le Comité consultatif « Environnement », vient de procéder à la plantation d'un grand nombre d'arbres et d'arbustes en plusieurs lieux de la commune, principalement aux abords de l'espace JKM.



Plusieurs parents et grands-parents avaient formulé le souhait que l'aire de jeux proche de l'Espace JKM bénéficie d'ombre et soit plus protégée du vent. Quatre arbres de haute tige (catalpas et tilleuls), en alternance avec une haie d'arbustes champêtres (fusains, lauriers, forsythias...) ont ainsi été plantés. Deux bancs abrités par des bouleaux pleureurs ont également été installés près de l'entrée.



A l'ouest du terrain de pétanque et du skate parc, six grands sujets (charmes et liquidambers) agrémentent désormais cet espace de détente ouvert à tous. D'autres bancs et des tables de pique-nique vont prochainement être répartis dans toute cette zone.

En lisière du parking de l'Espace JKM, une haie basse, composée de charmilles, remplacera naturellement, à terme, environ 60 mètres de barrières en bois.

Chemin de l'Abreuvoir, face au restaurant scolaire, des arbres malades ont été remplacés par des lilas des Indes et quelques charmilles.

Enfin, place de l'Europe, les grandes jardinières dont les arbres ont été replantés en pleine terre à l'Espace JKM, ont été pourvues, après restauration, de rhododendrons roses et de verveines, en harmonie avec le fleurissement des suspensions.



Grand débat national

Retour synthétique sur la réunion du 21 février 2019

Une centaine d'habitants de Saint-Nom-la-Bretèche et de Feucherolles ont participé à la réunion organisée à l'Espace JKM par les deux communes. Un garant a géré les prises de parole. Durant plus de 3 heures, les interventions ont abordé les quatre thèmes préconisés par l'État :

- Démocratie et citoyenneté : L'immigration a ouvert le débat, certains estimant nécessaire de stopper l'immigration illégale et le regroupement familial ; d'autres soulignant que le « *solde richesse est créditeur* » ou qu'« *il faut fixer des plafonds annuels en fonction de la démographie et de l'activité économique* ».

Concernant l'exercice de la démocratie, quelques propositions : 10 % de proportionnelle, votes blancs comptabilisés, vote obligatoire, référendums réguliers et application de leurs résultats, réduction du nombre d'élus à l'Assemblée nationale, diffusion d'une meilleure in-

formation citoyenne et réelle formation citoyenne dès l'école.

- Organisation de l'État : Il faut simplifier le millefeuille territorial, finaliser la réforme des régions, réduire le nombre de communes et le nombre de fonctionnaires, appliquer à l'échelle de l'État le « zéro déficit ». L'État peut se délester d'activités comme l'audiovisuel. Pistes d'économies : tenir compte des mauvaises gestions constatées par la Cour des comptes ; contrôler/supprimer les dépenses parfois trop élevées ou les subventions inappropriées (ex : piste cyclable) ; développer des services publics de qualité sur internet ; permettre aux communes de repenser leur budget hors du format imposé par l'actuel débat d'orientations budgétaires.

- Fiscalité et dépenses publiques : Des chefs d'entreprises ont pris la parole : fiscalité lourde imposée aux en-

treprises (charges patronales) d'où des salaires trop bas et un manque de compétitivité qui freine la création d'emplois. Il faut fixer un taux maximum de prélèvement, baisser la TVA (produits de 1^{ère} nécessité, dons aux associations), simplifier la fiscalité (360 formes d'impôts/taxes). Par contre supprimer la taxe d'habitation est une hérésie.

Concernant les dépenses, il faut les remettre à plat, réduire le train de vie de l'État, privatiser comme aux Pays Bas, libéraliser la Sécurité sociale, remettre en cause le système de retraite par répartition, dédier une journée de solidarité nationale au désendettement.

- Transition énergétique : tout ne passe par la fiscalité. Il faut investir dans des projets verts via la Banque publique d'investissement notamment, donner une place au local (circuits courts...). Attention aux énergies nouvelles pas toujours maîtrisées. Il faut qu'on réapprenne à consommer et à produire.

> **Compte rendu plus complet sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr**

VEDAS
HAUTE GASTRONOMIE INDIENNE

Plats à emporter -10%

LIVRAISON GRATUITE DOMICILE BUREAU

Spécialités tandoori • Curry • Pains Indiens

Privatisation

COCKTAIL DINATOIRE
SOIRÉE BOLLYWOOD
FOOD TRUCK INDIEN
TRAITEUR

vedas78340@gmail.com
vedas-restaurant.com
/vedasrestaurantindien

01 30 81 00 00
10, rue du Président Kennedy
78340 Les Clayes-sous-Bois

MENUISERIE CLENET SARL
Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE
SPÉCIALISTE DU SUR MESURE

Toutes nos réalisations de bibliothèque, dressing, placard, parquet, balcons, garde-corps, terrasse, portail, clôture ..., sont sur mesures, fabriqués par notre équipe dans notre atelier, suivant plans et 3D joints au devis gratuit.

Toutes nos fenêtres (bois, PVC, Alu, mixte) sont sur mesures et fabriquées en France et posés par nos compagnons.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
Tél. : 01 39 76 03 07
www.menuiserie-clenet.com

S.P.C.E. Choron

Salle d'exposition

Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau

Chauffage Central

Remplacement de Chaudière
(Crédit d'impôt selon loi de finance)

Électricité générale
Chauffage électrique

Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur

Chaque-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle
Tél. : 01.30.56.71.87
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Fax : 01.30.80.48.95
www.spce-choron-chauffage-electricite.fr
e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

Budget

Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB)

Synthèse du ROB présenté en Conseil municipal le 21 mars 2019

Le Rapport d'Orientations Budgétaires que préparent les collectivités territoriales avant de présenter leur budget de l'année a pour fonction principale de permettre aux citoyens de comprendre quelle est la politique d'investissements à moyen terme de leur collectivité et d'où proviendront les ressources qui permettent de l'envisager.

La capacité d'une collectivité à investir dépend de sa situation financière à un instant « t », de l'autofinancement qu'elle est capable de dégager, des subventions spécifiques dédiées à des projets identifiés qu'elle a pu négocier, et si besoin, des emprunts qu'elle est à même d'obtenir. Présenté jusqu'ici à Saint-Nom-la-Bretèche sur une période triennale, le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 ne concerne, compte tenu de l'échéance électorale à venir, que les années 2019 et 2020.

1/ Situation financière de la commune

Au 31 décembre 2018, la commune disposait d'un **résultat net cumulé disponible de 2 663 640 €**.

2/ Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement de la commune qui est l'excédent que dégagent les recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement s'établit sur la base des projections budgétaires effectuées pour l'exercice 2019 à **659 000 €**.

Elle est calculée en matière de recettes fiscales avec l'**hypothèse d'un strict maintien au niveau existant (inchangé depuis 2014) des taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation**. Pour 2020, toutes choses égales d'ailleurs, un montant similaire est prévu.

3/ Grandes orientations de la politique d'investissement

L'investissement total prévisionnel des deux prochaines années atteint le niveau exceptionnel de 8 000 000 € TTC en raison des projets de la rue Charles de Gaulle (requalification de la rue, parking de 60 places et abords du pôle sportif), dont le coût supporté sur trois exercices représente à lui seul sur 2019 et 2020 un effort de 4 610 000 €.

D'autres investissements importants pour notre village sont programmés

comme la mise aux normes accessibilité de l'école primaire (542 000 €), la réfection des trottoirs et l'enfouissement des câbles électriques rue Guitel (200 000 €).

Pour financer les 8 000 000 € d'investissements envisagés, les recettes identifiées à ce jour s'approchent de 6 500 000 €, faisant naître courant 2020 un besoin de financement de 1 665 000 €. Ce besoin pourrait être différé voire réduit par le glissement d'une année sur l'autre des restes à réaliser (RAR).

4/ Endettement de la commune

Après quatre années consécutives de baisse de l'endettement à raison de 160 000 € par an qui auront ramené l'endettement communal à 2 191 000 € au 31 décembre 2019, la commune prévoit de s'endetter à hauteur de 1 500 000 € en 2020 ou 2021 afin de répartir dans la longue durée un tiers du coût des projets de la rue Charles de Gaulle.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2019	2020	au-delà
MAINTIEN DU PATRIMOINE	937 989	629 000	
dont : boulevard des Plants	150 000		
route de Sainte-Gemme			1 200 000
ECOLE ACCESSIBILITÉ	542 000		
Ascenseur et remaniage de la cour			
AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	1 858 506	3 214 208	
Conservatoire de musique (acoustique)	57 000		
Espace JKM (projet de réaménagement)		50 000	1 000 000
Halte-garderie (projet)		45 000	450 000
Crèche (aménag. préau et sol souple)	77 760		
Arbres et végétalisation (abords déviation)	2 500	10 000	
Abribus (avenue des Platanes et Valmartin)	20 000		
Rue Charles de Gaulle	918 246	1 772 208	855 163
Parking tennis et abords du pôle sportif	768 000	1 152 000	
Rue Guitel (enfouissement réseaux et trottoirs)	15 000	185 000	
Total dépenses nouvelles d'investissement	3 338 495	3 843 208	3 505 163
Annuité d'emprunt	160 000	160 000	
Reste à réaliser (hors projet Ch. de Gaulle)	613 777		
Total des dépenses d'investissement	4 112 272	4 003 208	3 505 163

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2019	2020	au-delà
Reste à réaliser 2018 (en recettes)	224 632		
FCTVA (recup. TVA sur investissement N-2)	209 000	220 000	
Subventions et participation	907 636	906 881	
Autofinancement	659 000	659 000	
Prélèvement sur résultat antérieur	2 112 004	551 636	
Total des recettes	4 112 272	2 337 517	

BESOIN DE FINANCEMENT	0	1 665 691	
-----------------------	---	-----------	--

Informatique

SESSIONS D'INITIATIONS GRATUITES

Vous souhaitez vous initier à l'informatique, dominer votre messagerie, Internet, Word, Excel, maîtriser les formulaires « en ligne » demandés par les services administratifs (Préfecture, Direction des Impôts, Pôle Emploi...)?

GeM Emploi organise des sessions gratuites d'initiation à la bureautique ouvertes à tous, les mercredis et jeudis matin à la mairie de Maule, en collaboration avec le Territoire d'Action Départementale des Yvelines d'une part, et l'entreprise PC Docile d'autre part.

Inscrivez-vous au 01 30 90 86 25



Coup de projecteur

Cinéma, les 2 Scènes

Situé à Maule, place Henri Dunant, le cinéma « Les 2 Scènes » est géré par la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Cet établissement classé « Arts et Essai » propose à l'affiche toute l'année d'excellents films grands ou petits métrages, des projections débats ou encore des avant-premières... A venir :



Dimanche 24 mars à 20h :

« LE GRAIN ET L'IVRAIE » documentaire argentin de Fernando Solanas suivi d'un débat sur l'agro-alimentaire sans pesticides avec des associations locales engagées sur le sujet.

Samedi 30 mars à 18h30 :

« DUMBO » en avant-première, film de Tim Burton avec Colin Farrell et Danny De Vito. Séance caritative organisée par le Club Rotary d'Aubergenville au profit de la recherche sur le cerveau (15 €).

+Infos : www.cinema-les2scenes.com / Tél. 01 34 74 96 29

J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage

jeanmarepeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle

78860 Saint-Nom-La-Bretèche



GA MENUISERIE

Menuiserie, Aménagement & Rénovation

- Fenêtres
- Placards
- Dressings
- Volets
- Parquets
- Cuisines

32, avenue de la Maladrerie

78450 Villepreux

06.77.80.84.66

www.ga-menuiserie.fr



RESTAURANT
SALON DE THÉ

M 12h-15h M 09h-17h30 J 12h-15h V 12h-15h/19h30-22h S 12h-15h/19h30-22h



Cuisine maison élaborée à partir
de produits frais et de saison.
Sur place / à emporter



Salon de thé
le mercredi après-midi.

25, rue Jean-Mermoz 78620 L'Etang-la-Ville

restaurant@le-25.fr www.le-25.fr [restaurantle25](https://www.instagram.com/restaurantle25)

RÉSERVATION CONSEILLÉE AU 01 34 51 54 30



Transport



Tram 13 Express : lancement officiel et impact des travaux

Le 5 octobre dernier à Versailles, notre Maire, Gilles Studnia, participait au coup d'envoi de ce chantier d'envergure piloté par Île-de-France Mobilités. A partir de 2022, cette nouvelle ligne structurante pour les Yvelines permettra de relier directement Saint-Germain-en-Laye à Saint-Cyr-l'École en moins de 30 minutes. D'ici là, les travaux vont impacter la liaison ferroviaire entre Noisy-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture.



Le Tram 13 express vise à proposer une réelle alternative à la voiture individuelle pour lutter contre la pollution et les embouteillages dans les Yvelines. En reliant trois pôles majeurs du département (Saint-Germain-en-Laye, gare de Saint-Nom-la-Bretèche/Forêt de Marly et Saint-Cyr-l'École) en 30 minutes. Il offrira des correspondances avec les RER A et C, ainsi qu'avec les lignes de Transilien L, N et U. Il sera mis en service début 2022 entre Saint-Germain et Saint-Cyr et des études sont déjà en cours pour un prolongement ultérieur jusqu'à Achères via le centre-ville de Poissy.

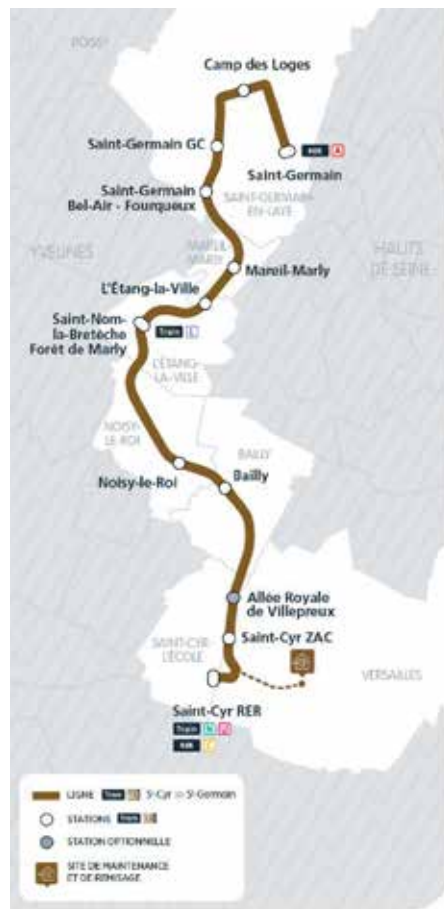
De nouveaux quais pour accueillir le tramway

Les gares existantes de Noisy-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche (située sur la commune de l'Étang-la-Ville), Mareil-Marly, Saint-Germain-Bel-Air-Fourqueux et Saint-Germain Grande Ceinture compteront parmi les 11 onze stations du futur Tram 13 express. Pour l'accueillir, des réaménagements sont nécessaires. Concernant la gare de Saint-Nom-la-Bretèche/forêt de Marly, les quais de l'actuelle branche du Transilien qui dessert Saint-Germain et Noisy-le-Roi vont être abaissés. Les passagers pourront traverser la voie à pied, comme sur toutes les voies de tramway, et n'auront plus besoin d'utiliser la passerelle.

Attention : ligne suspendue

A compter du 7 juillet 2019 et jusqu'à la fin 2021, la ligne de train qui relie Saint-Germain-en-Laye Grande ceinture à Noisy-le-Roi en passant par Saint-Nom-la-Bretèche, Mareil-Marly et Bel-Air, ne sera plus en service. La mise en place de bus de substitution est prévue mais les parcours exacts, à cette heure, sont encore à l'étude. Les réponses au sondage diffusé récemment par la mairie à destination des utilisateurs de la ligne ont été communiquées à la SNCF et permettent de défendre la nécessité d'un tracé et d'une fréquence adaptés aux besoins exprimés.

+Infos : www.tram13-express.fr



Financement

Le projet est financé par la Région Île-de-France (53,2 %), le Département des Yvelines (30 %) et l'Etat (16,8 %) pour un montant global de 306,7 millions d'euros.

A ce coût s'ajoutent 68,4 millions d'euros pour le matériel roulant (11 rames) financés à 100 % par Île-de-France Mobilités, Autorité organisatrice des Mobilités Durables en Île-de-France.

Commerçants et artisans de la rue

Rencontre avec les artisans commerçants qui font vivre l'économie du quartier et

Le Grenier



Victor et Adélia accueillent toujours avec le sourire et la bonne humeur au Grenier, ce bar-tabac-restaurant-PMU qu'ils ont repris il y a plus de 8 ans. Cet établissement de 60 couverts propose une cuisine franco-portugaise avec deux plats du jour chaque midi (ou à la carte), du lundi au samedi.

Il est également ouvert jusqu'à 23h le vendredi et le samedi, de préférence sur réservation. Une grande salle de 40 couverts ouverte l'an dernier, permet de se retrouver en famille ou entre amis, autour de délicieuses spécialités portugaises : bacalhau (morue), poulpe, pastéis de nata et même cochon de lait, à partir de 15 personnes.

Alors, pour un repas chaleureux ou simplement un verre, un café, une pause conviviale : passez la porte du Grenier !

Plus d'infos : 18 rue Charles de Gaulle / Tél. : 01 34 62 80 30

Primobois

Primobois est une entreprise française basée en Bretagne spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois qui propose une trentaine de modèles. Romain Signolle a installé à Saint-Nom une agence franchisée de cette marque en février 2015. Outre les maisons proposées au catalogue, il conçoit et dessine la maison bois de vos rêves conforme aux prescriptions urbanistiques locales. Modernes et modulables, les maisons Primobois, certifiées RT 2012, présentent de nombreux avantages : thermique, écologique, économique, acoustique... De la conception à la réalisation, en passant par la signature du CCMI (contrat de construction de maison individuelle) et le permis de construire, Romain accompagne ses clients du début à la fin de leur projet.

Plus d'infos : www.maisonenbois.co / 20 rue Charles de Gaulle Tél. : 06 20 54 56 83 / 01 30 51 21 61



SPCE Choron



La Société Plomberie, Chauffage et Electricité (SPCE) Choron a été créée en 1999 par Jacques Choron, mais en réalité, cette entreprise familiale se transmet de père en fils depuis 1934 en sachant s'adapter aux exigences de la clientèle... Et la nouvelle génération, Charles, 23 ans, titulaire d'un BTS frigoriste, vient de rejoindre l'entreprise ! Aujourd'hui, la SPCE Choron intervient en plomberie, sanitaire, chauffage central ou électrique, climatisation, ventilation (VMC), électricité générale, chauffe-eau thermodynamique...

Besoin de créer ou de rafraîchir une salle de bain ? Venez découvrir les nouvelles tendances présentées dans la salle d'exposition de l'entreprise ou consultez le site www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

Plus d'infos : 24 rue Charles de Gaulle / Tél. : 01 30 56 71 87

Charles de Gaulle (part. 1)

proposent des services qui peuvent vous être utiles au quotidien...

Issner Carrelage



Dans la famille Issner, je demande le père, Christophe. Il a créé l'entreprise en 2006 et a été rejoint par son frère Sylvain en 2017. Tous deux font équipe pour rénover les sols, intérieurs et extérieurs : carrelages, parquets traditionnels ou flottants, dallages, pavages, pas japonais, aménagement de terrasses en bois ou en pierres naturelles, quelle que soit la surface ! Ils réalisent pour leur clientèle principalement nonnais-bretéchoise, tout type de création ou de rénovation, après dépose des anciens revêtements.

Christophe et Sylvain proposent un large choix de matériaux, mais peuvent aussi utiliser les vôtres. Pour un devis, ils se déplacent à domicile avec réactivité. Si une nouvelle terrasse vous tente pour l'été, demandez-leur conseil !

Plus d'infos : 40 rue Charles de Gaulle / Tél. : 06 86 84 02 14

Issner Jardinage

Dans la famille Issner, je demande le fils Benjamin ! A 22 ans, titulaire d'un bac professionnel « Aménagement paysager », il a lancé, en avril 2018, son activité d'entretien et d'aménagement de jardins : rénovation et tonte des pelouses, tailles des haies et arbustes, installation de clôtures, plantations, élagage, traitement bio des végétaux...

N'hésitez pas à prendre contact avec Benjamin qui étudiera avec vous la création d'un nouveau massif, la remise à neuf d'un gazon ou tout autre travail de jardinage. Son activité est complémentaire de celle de son père et de son oncle qui réalisent dallages et terrasses (voir ci-dessus) ce qui vous permet de bénéficier d'une approche globale dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager ou d'extérieur.

Plus d'infos : 40 rue Charles de Gaulle / Tél. : 06 33 66 23 43



Studiograph



La société Studiograph a été créée par Dominique Boré et son épouse en 1995. Très impliqué dans la vie locale, Dominique a notamment présidé l'amicale des artisans commerçants durant une quinzaine d'années. Studiograph réalise tout type de créations graphiques et d'impressions offset ou numériques. Parmi ses clients, il compte des collectivités dont notre mairie, des entreprises, des associations ainsi que des particuliers. Qu'il s'agisse de créer un logo, de finaliser une affiche ou un flyer, d'imprimer des dépliants, cartes de visite ou faire-parts, Dominique est à l'écoute et de bon conseil. De la création à l'impression de vos documents sur tous supports et de tous formats, Studiograph est un prestataire de proximité sur qui vous pourrez compter.

Plus d'infos : 44 rue Charles de Gaulle / Tél. : 01 30 80 40 06

DE L'EAU ET DES VÉLOS

En matière d'eaux pluviales et d'assainissement, la commune de Saint Nom la Bretèche fait partie de deux syndicats :

- Le SMAERG (Syndicat mixte d'aménagement et de Régulation du Ru de Gally) qui est constitué des communes dont les eaux se déversent dans le Ru de Gally. Celui-ci prend sa source dans le Grand Canal du château de Versailles et rejoint la Seine par l'intermédiaire de la Mauldre.
- Le SIAVGO (Syndicat d'Assainissement du Val de Gally Ouest) qui collecte et traite les eaux usées des 4 communes de Noisy le Roi, Villepreux, Les Clayes et de Saint Nom la Bretèche. Ce syndicat à taille humaine gère la station d'épuration de Villepreux et l'ensemble des collecteurs qui s'y déversent.

Le SMAERG travaille à l'aménagement du Ru de Gally par une large opération de renaturation. Il s'agit de retrouver le lit de l'ancien cours d'eau avec ses méandres et sa végétation. On redonne ainsi un équilibre durable à la rivière en assurant une biodiversité et en recréant un refuge pour les espèces aquatiques (faune et flore). On peut visiter l'aménagement du premier tronçon sur le sentier qui le borde à l'aval du village de Rennemoulin.

Par suite du souhait exprimé par la communauté de Versailles Grand Parc (Noisy le Roi) et Saint Quentin en Yvelines (Villepreux les Clayes), un projet de fusion de ces deux syndicats (SMAERG et SIAVGO) avec le syndicat HYDREAULYS est proposé par le Préfet sans consultation préalable de la Communauté Gally-Mauldre. HYDREAULYS est le syndicat qui gère l'assainissement des communes de Versailles Grand Parc et d'une partie de Saint Quentin en Yvelines, ainsi que des communes situées entre Versailles et Sèvres (sur le département 92). Ce syndicat est fortement endetté.

Le nouveau syndicat, après fusion, regroupera plus de 30 communes ce qui rendra précaire les possibilités d'intervenir dans les choix budgétaires et donc dans la fixation de la taxe d'assainissement payée par les contribuables. Par suite d'une règle concernant la majorité qualifiée, il apparaît que les chances d'infléchir ce processus de regroupement soient quasi nulles...Résultat d'une technocratie qui oublie la notion de bassins versants et de gestion au plus près des usagers...Mais la communauté de communes Gally-Mauldre ne baisse pas les bras et continue à défendre le bienfondé de son point de vue.

Lors du débat public qui a eu lieu à St-Nom un participant a dénoncé une dépense qu'il jugeait inutile et très superflue, pour illustrer sa demande d'être davantage associé aux décisions locales. Il parlait de la piste cyclable entre Saint-Nom et Feucherolles. A ses yeux, trop peu de cyclistes l'empruntent et donc l'argent public aurait été dilapidé.

Nous y voyons plutôt une contribution concrète à la transition écologique. Certes les débuts sont timides, sans doute en partie à cause de la gêne occasionnée par les travaux de la déviation de la D307 et d'un entretien qui doit être amélioré pour la sécurité, mais nous croyons que de tels investissements sont des paris positifs sur l'avenir. C'est par de telles réalisations que nous ferons évoluer nos habitudes parfois abusives de la voiture. Comme pour le Ru de Gally, c'est une vision à long terme qui doit nous guider, tout en ayant évidemment les yeux grands ouverts sur les finances.

Le pilotage financier des communes devient de plus en plus difficile. Les budgets se resserrent, les dotations de l'Etat de plus en plus maigres. Faut-il pour autant céder à la sinistrose, se terrer comme si l'horizon était complètement bouché ? Ou, tout en maîtrisant le budget et notamment les frais de fonctionnement, continuer à investir, là où c'est indispensable pour l'avenir, surtout si la population augmente.

Aujourd'hui où beaucoup doutent « des politiques », où l'abstentionnisme est florissant, mais où beaucoup de citoyens veulent davantage de démocratie directe, nous ne pouvons que vous suggérer de venir assister aux conseils municipaux afin de mieux en comprendre les décisions. De plus, comme nous sommes à un an des élections municipales, chacun ne devrait-il pas se poser la question : « Elu municipal, moi ? Et pourquoi pas ! ».

Bertrand Chanzy, Marie-Pierre Drain, Christian Perroud, Muriel Mazars-Ferraronne, vos élus de la liste Demain Saint-Nom.

FLEXIGO, UN SYMBOLE DU NAUFRAGE DU SERVICE PUBLIC

(Ce texte qui nous est parvenu a été écrit par un concitoyen familier de ces domaines d'appréciation socio-juridiques et financiers).

« Flexigo réinvente, en les complexifiant et pour un coût certainement prohibitif, le co-voiturage et l'auto-stop. Tout ça pour ça ? Flexigo repose sur le dogme que l'informatique et ses ingénieurs ont toujours raison contre le citoyen. L'écoute des citoyens est considérée comme secondaire, voire inutile ou nuisible. Ceci au profit d'une modernité de pacotille qui divise les citoyens entre « ceux qui vivent avec leur temps » (dixit les promoteurs de Flexigo) et les autres, qui sont ipso facto exclus et déclarés irrécupérables.

Ce système insatisfaisant et exaspérant illustre le mépris dans lequel le citoyen est tenu lorsqu'il ne dispose d'aucune expertise technique, la propagande plaçant la technologie au-dessus des valeurs non marchandes, et la prohibition de toute contestation au nom de la primauté du parti-pris technologique. Les sujets que nous commençons à aborder brièvement ici ne feront jamais l'objet d'un débat public. La Communauté de Communes composée de représentants non élus au suffrage direct ne rend de comptes à personne, agit comme bon lui semble. Elle n'en réfère jamais au vote des citoyens, alors qu'ils financent ses décisions et en subissent les effets.

Résultat : là où une délégation de compétence devrait s'accompagner d'une expertise accrue, d'un renforcement de la recherche de l'intérêt général et donc d'une grande prudence, le processus de décision est confisqué par un petit nombre, qui, faute de disposer des compétences idoines, s'en remet à des tiers qu'elle est incapable de superviser et à qui elle délègue, de fait, les pouvoirs dont elle est dépositaire.

1 - Le coût réel de l'expérience Flexigo est inconnu. Combien a coûté la mise en place de Flexigo ? Quels ont été les surcoûts engendrés par les nécessaires ajustements résultant des erreurs de conception ? Qui a payé jusqu'à ce jour et qui paiera par la suite ? Sous quelle forme (impôts, emprunts...). Pourquoi aucune pénalité financière n'a-t-elle été prévue contre Transdev à raison des désordres constatés ?

2 - Le processus de décision est inconnu : le système Flexigo repose sur un logiciel conçu et détenu par une start-up créée en 2014, dénommée PADAM, qui compte parmi ses actionnaires le groupe SETEC et SIEMENS France. La Communauté de Communes n'a aucun poids économique ou politique en face de ces entités expérimentées en matière de gestion de contrats et de systèmes informatiques complexes.

PADAM et ses actionnaires voulant se créer une référence en implantant Flexigo, il aurait été judicieux d'exiger en retour un niveau élevé de qualité de service, avec des indicateurs précis et des processus de modification rapides, outre un système indemnitaire efficace. Il aurait également été opportun de faire préalablement tester les compétences réelles de PADAM, ainsi que la fiabilité de son logiciel. Ces mesures de bon sens ne semblent pas avoir été envisagées par notre Communauté de Communes. Pourquoi ?

Personne ne sait comment ni pourquoi les choix techniques et politiques se sont portés sur PADAM, tout comme on ignore si un appel d'offre a été lancé. En pratique, ce sont les citoyens qui ont testé Flexigo à leur corps défendant et sans en être informés, subissant un système qui a immédiatement révélé ses incohérences de conception et ses graves défauts de mise en œuvre. »

(L'intégralité de ce réquisitoire sera publiée dans le prochain numéro (N° 63) de notre e-journal hebdomadaire d'informations municipales).

Jean-Marie Chazal
Maire-adjoint honoraire
Conseiller municipal indépendant
jeanmarie.chazal@yahoo.fr



FRANCK
PROVOST
PARIS

Féminin - Masculin
SALON CLIMATISÉ

Espace Tuilerie (face au golf) RD 307
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. 01 30 56 60 16

NOUVEAUX HORAIRES

Ouvert sans interruption et sans rendez-vous du mardi au samedi de 9h à 18h

PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 80 23 88

Terre-Elec *Installation - Dépannage*

Chauffage - Domotique - Électricité Générale
Interphone - Vidéophone - Alarmes
Automatisme Portail



40, rue de Fontenelle
78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

DEVIS GRATUIT

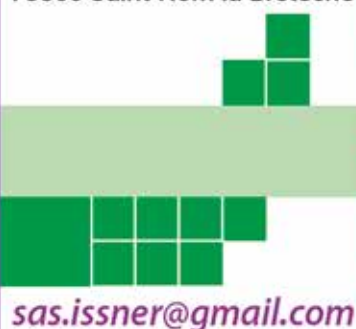


Création - Rénovation
Carrelage intérieur
(Sol, Salle de bain, Cuisine)
Parquet

Terrasse
(Dallage, Carrelage,
Pavé, Bois, Composite
Dalle sur plot)

Démolition
06 86 84 02 14
06 26 68 31 67

SAS ISSNER
40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



Aménagement
de jardin

Clôture
Pavage (Allée, cour)
Entretien de
jardin (Taille, Tonte)
Elagage, Abattage

06 33 66 23 43
07 88 91 79 15



SOLSDINO

PARQUETS | PLACARDS | TERRASSES
VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION

ENZO PARQUETS EST TRANSFÉRÉ AU SIÈGE À RUEIL-MALMAISON



SOLSDINO
17 rue Hervet
92500 Rueil-malmaison

Studio création : 06 66 45 09 36



SOLSDINO OUVERTURE : du **MARDI** au **VENDREDI** : 10h à 12h et de 14h à 19h et le **SAMEDI** : 10h30 à 12h et 14h30 à 19h

📍 Jean Jaurès / Médiathèque / Mairie 📞 01 47 32 47 35 ✉ soldino@wanadoo.fr ✉ dino.sols@orange.fr @ www.soldino.fr



Pour vous
dans les Yvelines

MILLON

Maison de ventes
aux enchères
depuis 1925

ESTIMATIONS CONFIDENTIELLES DE VOS ŒUVRES D'ART

VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES!

PERMANENCES À

LE PORT-MARLY - MONTFORT-L'AMAURY - RAMBOUILLET - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - VILLENES-SUR-SEINE

et sur rendez-vous à votre domicile dans l'ensemble des Yvelines



Charles ARTUS
Adjugé 64 000€



ROLEX - Oyster Cosmograph
Adjugée 35 000€



CHINE XVIII^e siècle - Vase Impérial
Adjugé 145 000€



Collier VAN CLEEF ARPELS
Adjugé 280 000€



Violon - P. SYLVESTRE
Adjugé 25 000€



Les objets estimés pourront être vendus aux enchères à l'Hôtel des Ventes de Drouot à Paris

M^{me} Camille DUTOT - Expert en objets d'art
06 89 51 29 82 - cdutot@millon.com

Nos permanences dans les Yvelines :
www.millon.com (onglet "experts régions")

MILLON TROCADERO - 5, avenue d'Eylau - 75116 Paris - 0148 00 94 26 - www.millon.com

CVV Agence n° 2002-379